



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 Mars 2020



### AGIPI crée le Fonds AGIPI Solidarité COVID-19 doté de 10 millions d'euros

**Dans le contexte de crise sanitaire majeure créée par le COVID-19,  
l'association AGIPI, partenaire d'AXA, se mobilise pour ses adhérents  
et annonce la création du Fonds AGIPI Solidarité COVID-19.**

#### **Aide solidaire pour ses adhérents : AGIPI crée le Fonds AGIPI Solidarité COVID-19**

Souhaitant contribuer à l'effort de solidarité nationale pour protéger les personnes les plus impactées par le virus COVID-19, AGIPI annonce la création d'un fonds de solidarité dédié, le Fonds AGIPI Solidarité COVID-19.

Le Fonds AGIPI Solidarité COVID-19 va permettre à AGIPI d'apporter une aide solidaire à ses adhérents en situation difficile du fait de la pandémie COVID-19.

Ce fonds permettra aux adhérents de l'association ayant adhéré au contrat de Prévoyance CAP de bénéficier de prises en charges exceptionnelles et immédiates, au-delà de l'application des conditions générales du contrat. Il soutiendra en priorité les personnels soignants en première ligne sur le front de la lutte contre le Coronavirus COVID-19.

Le Fonds AGIPI Solidarité COVID-19 sera abondé d'un budget de 10 millions d'euros.

Les modalités d'allocation des sommes et de prises en charge seront précisées prochainement.

#### **AGIPI annonce également des mesures pour soutenir les adhérents souscripteurs de contrats de prévoyance**

Par solidarité avec les personnes fragiles, c'est à dire les personnes en affection de longue durée et les femmes enceintes, placées en arrêt de travail selon la procédure dérogatoire prévue aujourd'hui par la Sécurité Sociale, les contrats de Prévoyance CAP et d'Assurance Emprunteur ARC prendront en charge les indemnités journalières. Cette mesure, qui représente une prise charge exceptionnelle, s'applique à compter du 23 Mars 2020, dans la limite de 21 jours d'arrêt de travail, dans les mêmes conditions qu'un arrêt de travail pour maladie prescrit par un médecin.

**AGIPI met tout en œuvre pour accompagner ses adhérents dans cette période difficile**  
**Informations Coronavirus COVID-19, rendez-vous sur [www.agipi.com](http://www.agipi.com)**

#### **À propos d'AGIPI**

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 580 000 adhérents, 772 000 adhésions et enregistre 1,8 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2019 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur [agipi.com](http://agipi.com) [laboratoire-agipi.com](http://laboratoire-agipi.com) [prixagipi-mondurable.agipi.com](http://prixagipi-mondurable.agipi.com)



YouTube

